

espaces et sociétés

Case courrier 7027
75205 PARIS Cedex 13

REVUE CRITIQUE INTERNATIONALE
DE L'AMENAGEMENT DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'URBANISATION

JUILLET-DÉCEMBRE 1984

N° 45

FONDATEURS : Henri LEFEBVRE, Anatole KOPP

DIRECTEUR : Raymond LEDRUT

Collectif de rédaction

Macha AUVRAY, Maurice BLANC, Rémy BUTLER, Michel COQUERY, Jean-Pierre GARNIER, Guy JALABERT, Serge JONAS, Bernard KAYSER, Hélène LAMIC, François LAUTIER, Raymond LEDRUT, Sylvia OSTROWETSKY, Pierre RIBOULET.

Correspondants

Michel BASSAND (Lausanne), Maurice BLANC (Nancy), Alain BOURDIN (Tours), Robert FERRAS (Montpellier), Jean-Paul FERRIER (Toulon), Jacques ION et André MICOUD (Saint-Étienne), Stéfan JONAS (Strasbourg), Ricardo MARIANI (Florence), Bernard POCHE (Grenoble), Klaus RATH (Berlin), Jean REMY (Louvain), Licia VALLADARES (Rio de Janeiro).

SOMMAIRE

LA COHABITATION PLURI-ETHNIQUE

Maurice BLANC	<i>La question communautaire ou</i>	
Jean-Pierre GARNIER	<i>la cohabitation pluri-ethnique</i>	5
Jean MANTOVANI	<i>Espace et coexistence interethnique</i>	
Odile SAINT RAYMOND	<i>.</i>	9
Michelle GUILLON	<i>Quartiers pluri-ethniques :</i>	
	<i>une grande diversité</i>	27
Véronique de RUDDER	<i>Trois situations de cohabitation</i>	
	<i>pluri-ethnique à Paris</i>	43

ÉDITIONS ANTHROPOS

Direction-Rédaction-Administration-Abonnements 15, rue Lacépède, Paris 5ème, Tél : 535-22-47
Le numéro : 80 F. Abonnement annuel pour deux numéros : France : 160 F. Étranger : 180 F.
Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire, mandat carte, mandat poste, chèque postal (C.C.P. Paris 8 721 23).

Directeur de la publication : Serge JONAS

Isabelle TABOADA-LEONETTI	<i>Territorialisation et structuration communautaire</i>	61
Richard LAURAIRE	<i>Prendre l'étranger à la lettre</i>	81
Abdelkader BELBAHRI	<i>Opération couinage</i>	95
Abdelkader BELBAHRI	<i>Les minguettes ou la surlocalisation du social</i>	101
Claudine QUENTIN	<i>Les tsiganes et le travail social</i>	109
Christine DOURLENS Pierre VIDAL-NAQUET	<i>Attribution des logements h.l.m. et gestion territoriale des différences.</i>	119
Gilles VERPRAET Roseiyne VILLANOVA	<i>Territoires et migrations</i>	127
Jean-Pierre LÉVY	<i>Ségrégation et filières d'attribution des logements sociaux locatifs</i>	141
Marie-Hélène POGGI, Jean- François PADOVANI, Philippe CHAUDOIR	<i>Territoires du migrant</i>	155
Maurice BLANC Danièle BLOCH-STURM	<i>L'habitat des noirs et la lutte contre la discrimination raciale en Grande-Bretagne . .</i>	173

ESPACES ET SOCIÉTÉS consacrera un prochain numéro à «L'ESPACE MEDIATIQUE». Quels peuvent être les effets de la diffusion des nouvelles technologies de la communication sur les rapports entre les formes de sociabilité et les constructions identitaires avec le territoire ? Les auteurs intéressés peuvent envoyer leur article à la revue.

véronique de rudder

trois situations de cohabitation pluri-ethnique à paris

La cohabitation pluri-ethnique suscite aujourd'hui un intérêt inquiet qui succède à l'indifférence plus ou moins volontaire antérieure. Après avoir longtemps prêché dans le désert, les chercheurs travaillant sur les relations inter-ethniques et les phénomènes minoritaires sont aujourd'hui sommés de produire des analyses, voire de proposer des solutions. C'est en effet sous la forme d'un « problème social » grave et urgent que cette question a fait irruption dans les champs politique et médiatique. Le « conflit » de cohabitation tient le devant de la scène (1), avec, dans les coulisses et, plus ou moins apparents, les spectres de la violence raciste, côté cour, et de la révolte des opprimés, côté jardin ...

La pensée dichotomique, pour ne pas dire manichéenne, triomphe : chacun a ses « bons » et ses « mauvais » immigrés (2), on invoque un seuil fatidique où se situerait la rupture entre la paix et la guerre sociales, on cherche les meilleurs quotas susceptibles d'éviter la formation de ghettos ...

On en oublie que la cohabitation n'est jamais que l'ordinaire de la vie

collective urbaine, marquée par des rapports de forces traversant l'hétérogénéité sociale, et toujours accompagnée d'inclusions et d'exclusions, de collaborations, d'indifférence et de conflits ... (3). La cohabitation pluri-ethnique, dans cette perspective, n'est que l'une des facettes de cette cohabitation généralisée, et elle n'est pas non plus nouvelle. Ce qui a changé, en revanche, depuis quelques années c'est son contexte, sa perception et son enjeu, qui contribuent à la faire apparaître — et d'une certaine manière à la rendre — problématique.

La recherche que nous avons menée sur les trois quartiers de Paris à forte implantation étrangère présentés ci-dessus par M. Guillon, n'avait pas seulement pour but de réfuter l'hypothèse quantitative ou la pensée dichotomique. Spécialistes de l'immigration et des rapports entre immigrés et société française, l'étude de la cohabitation pluri-ethnique nous intéressait en tant qu'elle pouvait éclairer la compréhension de ces rapports.

L'analyse critique des concepts traditionnels de la sociologie des migrations,

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

l'impraticabilité de l'importation pure et simple des cadres théoriques propres aux études anglo-saxonnes (4) nous avaient en effet conduites à projeter une recherche sur les *interactions* entre immigrés et autochtones.

L'espace urbain collectif, comme cadre et enjeu de pratiques sociales (trafic, partage, marquage, appropriation, évitement) et d'usages pratiques et symboliques, permettait une telle approche.

Par bien des aspects, cette recherche renoue avec la tradition de la sociologie urbaine inaugurée par l'École de Chicago. Cela vaut pour certains thèmes (pratique de l'espace et appartenance ethnique ...) comme pour certaines méthodes (observations sur le terrain, relevés topographiques ...). Il s'agit bien sûr d'une filiation infidèle : nous n'avons adopté ni le darwinisme social, ni les concepts propres à l'écologie urbaine (image-type de la ville, phénomènes d'«invasion» et de succession de populations, notion de «désorganisation» ...) Nous en avons toutefois conservé un certain empirisme ethnographique, la volonté d'observer conjointement les relations sociales, leur inscription et leurs effets spatiaux et, bien sûr, l'intérêt pour les faits minoritaires. Malgré les corrections que nous lui avons apportées par le recours aux analyses démographiques, l'adoption d'une démarche comparative et la focalisation sur l'expression des identités collectives minoritaires et les relations inter-ethniques, cette orientation comporte des défauts. En particulier, elle nuit au caractère systématique de la recherche, son corpus n'ayant aucune chance d'être jamais exhaustif. Si nous l'avons choisie et conservée, c'est parce qu'elle fait gagner en information, en qualité, ce qu'elle fait perdre en rigueur. En l'absence quasi-totale de travaux sur les interactions entre autochtones et immigrés *in situ*, et plus

encore de recherche comparative, l'urgence était à l'observation et à l'accumulation, même au prix d'un certain désordre.

La comparaison elle-même s'en ressent. Nous n'avons pas cherché à réaliser trois monographies totalisantes et juxtaposées, mais à comparer entre elles trois situations différentes de cohabitation pluri-ethniques. Or nous avons trouvé des situations tout-à-fait différentes, au point que la comparaison terme à terme n'avait aucun sens. C'est autour d'axes d'analyses articulant entre eux plusieurs éléments, et parfois les mêmes que la comparaison pouvait trouver une pertinence sociologique.

Nous sommes parties de l'apparence et d'une certaine «évidence» sociale : celle des images que les habitants, les Parisiens en général et même les médias (5) nous donnaient de chacun de ces quartiers, et du stéréotype qui s'en trouve créé ; celle du «marquage» et de la «visibilité» ethniques des immigrés, ou au contraire de leur «invisibilité». D'ailleurs, après deux ans d'enquête, les images que nous avions nous-mêmes de ces secteurs, n'étaient pas sans rapport avec les caractérisations de la sociologie spontanée.

Nous sommes ainsi parvenues, par décomposition, à une série d'oppositions formelles :

- Aligre et la rue de la Pompe sont caractérisées, dans les représentations collectives, par leurs populations majoritaires et dominantes (quartier «bourgeois», quartier «populaire»), alors que la rue de Choisy l'est par sa population minoritaire (aux deux sens du terme).
- l'existence d'une communauté de même origine culturelle et fortement structurée localement, majoritaire parmi l'ensemble des im-

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

migrés, caractérise aussi bien la Porte de Choisy (Asiatiques) que la rue de la Pompe (Ibériques), ce qui isole la « mosaïque » ethnique constituée à Aligre par la juxtaposition de différentes vagues migratoires à structurations internes diverses.

- L'appropriation et le « marquage » de l'espace, la « visibilité » sociale des immigrés opposent la rue de la Pompe aux deux autres secteurs. La reconnaissance sociale de la présence immigrée suit cette même opposition. L'existence des Ibériques est occultée, rue de la Pompe alors que celle des Asiatiques, Porte de Choisy, et celles des diverses immigrations, à Aligre, est admise, dans l'acceptation ou dans le rejet.

Ces oppositions nous ont conduites à interroger l'histoire récente, urbaine et sociale, de chaque quartier, les rapports sociaux et leur transcription dans l'appropriation pratique et symbolique de l'espace collectif local, les orientations internes des communautés immigrées, et le « vécu » (pratiques et discours) concernant les relations inter-ethniques ...

1. Populations, espaces et rapports sociaux dominants.

Rue de la Pompe, comme à Aligre, l'espace résidentiel se modifie lentement, par des opérations ponctuelles de substitution ou de réhabilitation qui affectent rarement le vieux découpage en flots hérités des siècles passés (du XIX^e dans le 16^{ème} ; des XVIII^e et XIX^e dans le 12^e). Quelles que puissent être, encore aujourd'hui, les ressemblances entre la Porte de Choisy et Aligre, notamment pour ce qui concerne l'habitat populaire ancien et les espaces de production artisanale, d'une part,

et les immeubles de rapport en façades des plus grandes percées, d'autre part, celles-ci n'apparaissent plus que comme des survivances. La Porte de Choisy, en effet, « n'est plus ce qu'elle était ». La rénovation urbaine — qui est, faut-il le rappeler, la plus importante de la capitale — y a provoqué un bouleversement non seulement matériel, par substitution d'immeubles, d'espaces, et d'échelle, mais encore symbolique sur l'image du quartier ses repères sa structure, sa forme et ses fonctions.

Les changements de population y ont suivi un rythme analogue. Ils sont lents, à Aligre et plus encore rue de la Pompe (6). Ils s'y opèrent par substitution progressive. Les couches sociales qui impriment à ces deux quartiers leur « style de vie » (prolétariat et petite bourgeoisie artisanale et commerçante à Aligre ; bourgeoisie et cadres supérieurs à la Muette) restent, dans l'ensemble, majoritaires en nombre et dominantes quant aux pratiques sociales. Au contraire, la rénovation dans cette zone du 13^e a surtout implanté de l'habitat là où existaient auparavant des activités économiques : usines Panhard, centre de tri des Gobelins (la gare subsiste, d'ailleurs, sous les Olympiades). S'il y a eu remplacement de population, il y a surtout eu accroissement considérable du fait de la densification massive des capacités d'accueil, ce qui a créé un appel d'air, et une sorte de « béance » ici encore matérielle et symbolique. Béance concrète : l'opération, manifestement destinée à créer une zone de résidence « bourgeoise » ou « néo-bourgeoise » (mélange de cadres supérieurs et moyens appartenant à une bourgeoisie plus ou moins « intellectuelle », plutôt jeunes et « modernes ») (7) n'a pas eu le succès escompté : la demande est restée quantitativement et qualitativement, en deçà de l'offre. Béance symbolique : malgré une vie sociale

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

réelle (associations culturelles, sportives ... réseaux d'échange et d'entraide ...) ce quartier n'est pas parvenu à une identité telle que les habitants puissent le nommer comme le leur, ou comme celui de sa population majoritaire. S'il y a bien un mode de vie dominant, s'il apparaît bien qu'on n'y souffre guère d'absence relationnelle, d'anonymat etc ..., si l'on n'y trouve pas particulièrement de manifestations anomiques, ces pratiques n'émergent pas comme «typiques» du quartier. Les cadres et employés, majoritaires, n'apparaissent pas comme hégémoniques.

L'évocation d'une certaine «béance» ne doit pas laisser supposer que les Asiatiques se sont implantés dans un désert urbain. Mais ils sont arrivés dans un secteur en pleine mutation spatiale, architecturale et sociale, et dans un contexte de crise relative du quartier. Plusieurs facteurs ont cumulé leurs effets pour que cette mutation se soit ainsi accompagnée d'une certaine crise :

— l'étalement dans le temps de la restructuration urbaine : encore aujourd'hui, le quartier est troué de chantiers, même si les opérations actuelles n'ont pas l'envergure de celles des années 70 (blocage de la construction de tours, diminution de l'investissement immobilier depuis quelques années ...) ;

— l'étalement, corrélatif, des substitutions spatiales et immobilières, accru, pour la substitution sociale, par la vente quelque peu difficile des premiers logements construits ;

— le décalage à la fois quantitatif et qualitatif entre les attentes des promoteurs et la population demandeuse, moins nombreuse et moins riche, dans l'ensemble, qu'il n'était escompté : l'image «moderniste» du mode de vie résidentiel valorisé par les publicitaires de la promotion immobilière n'a pas recueilli l'adhésion espérée. Au contraire,

le paysage de tours et de barres a produit, pour une part du public attendu, un effet de repoussoir ;

Pour toutes ces raisons, l'image du quartier a eu du mal à se constituer. L'ampleur de la rénovation a détruit son image ancienne (la «zone» ; avant la guerre, quartier «pauvre» populaire et industriel, depuis ...) qui n'a pu être remplacé immédiatement par une image substitutive du fait de la relative lenteur du peuplement.

En outre, l'émergence de cette image a été entravée par une certaine contradiction entre la «positivité» du mode de vie promu et promis, et la «négativité» de l'urbanisme et de l'architecture réalisés. C'est à cause d'une certaine dépression de la demande que les premiers réfugiés asiatiques ont pu trouver à se loger dans le parc récent de ce quartier et, surtout, qu'ils ont pu y amorcer un mouvement de regroupement. C'est parce que les boutiques ouvertes dans les nouvelles galeries commerçantes ne trouvaient ni assez d'acquéreurs, ni assez de clients, qu'ils ont pu y investir leurs capitaux et leur savoir-faire sans beaucoup de résistance.

Les nouveaux habitants autochtones du quartier, récemment arrivés, n'avaient pas eu le temps, dans cette conjoncture, de construire, pour et par eux-mêmes, une image caractéristique de leur vie sociale lorsque les Asiatiques ont commencé leur «conquête». C'est donc aussi du fait de l'absence d'une image discernable du nouveau quartier que leur présence et leur vie communautaire ont pu devenir sa marque, comme l'indique — à l'évidence — la lecture de la presse depuis quelques années (8).

Ce processus n'est pas totalement original. Tous les regroupements d'immigrés, en France comme en Europe, se font dans des zones délaissées par les

véronique de rudder

cohabitation pluri-ethnique

autochtones, du fait de leur inconfort, de leurs nuisances et, globalement, de leur faible attractivité. Mais ils ont généralement lieu dans les vieux centres urbains, et non dans les parties rénovées de l'intérieur des villes (9). On trouve cependant des cas similaires. A Amsterdam, par exemple, des originaires du Surinam ont pu investir, de la même manière, un quartier résidentiel moderne formé de tours d'habitations, délaissé par les Hollandais (10).

Si les Asiatiques se sont donc, comme les autres immigrations, installés là où « il y avait de la place », leur implantation et leur regroupement ne suivent pas entièrement la logique dominante de la distribution résidentielle des immigrants, et encore moins celle des immigrants appartenant à des vagues migratoires récentes (moins de 10 ans). Leur installation dans les secteurs rénovés de la capitale (Porte de Choisy, mais aussi Belleville) est le produit d'une conjugaison de facteurs qui les différencient fortement des autres immigrations :

— c'est la seule immigration qui, du fait des conditions historiques de son arrivée, a été aidée, immédiatement, par les Pouvoirs publics, les administrations et les institutions caritatives. C'est la seule qui n'ait pas été confrontée en premier lieu à une absence de structures d'accueil (11).

— c'est la seule qui soit arrivée en France avec un capital économique suffisant pour acquérir rapidement commerces, restaurants ... A ce capital économique s'ajoute ce qu'on pourrait appeler un « savoir faire minoritaire » traditionnel : nombre de ces réfugiés font en effet partie de la diaspora chinoise commerçante, déjà ancienne, et étaient membres, dans les trois pays du Sud-est asiatique qu'ils ont quittés, de minorités fortement structurées, orga-

nisées et autonomes, avec inscription/prescription territoriale (Cf. article d'I. Taboada-Leonetti ci-après).

Ce n'est donc pas dans la logique même des rapports socio-économiques entre société d'immigration et immigrés que cette implantation et ce regroupement trouvent leur origine, mais dans une conjonction de caractères exogènes et endogènes tout-à-fait singulière.

Au contraire, et même si une distribution résidentielle est différente dans les deux quartiers, c'est dans la logique même des rapports « classiques » entre immigration et populations locales que s'inscrivent l'implantation des Ibériques rue de la Pompe et celle des diverses vagues migratoires à Aligre. Les premiers en effet, doivent leur présence dans le 16^{ème} arrondissement aux rapports d'employés à employeurs qu'ils entretiennent avec la population bourgeoise autochtone. Et d'ailleurs, c'est dans ce cadre que fonctionne la ségrégation résidentielle verticale qu'ils subissent (loges de concierges, chambres de bonnes ...), comme l'ont subie avant eux les domestiques provinciales (Cf. *Pot-Bouille*, de Zola, par exemple).

Il en va partiellement de même pour une fraction des immigrés d'Aligre (concierges espagnoles, portugaises et yougoslaves, notamment). Mais la logique dominante, dans ce quartier, est celle des mécanismes ségrégatifs qui régissent le marché privé du logement, sur lequel les immigrés subissent conjointement les effets de leur situation économique et ceux de la discrimination ethnique.

A Aligre comme à la Murette, les rapports sociaux entre employeurs et employés, propriétaires et locataires pré-existaient à l'arrivée des immigrés. Ils s'enracinaient même dans le passé des rapports d'exploitation et de domination entre Parisiens et provinciaux,

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

différents — au moins partiellement — selon qu'il s'agissait de «quartiers bourgeois» ou de «quartiers populaires». A l'inverse, Porte de Choisy, ces types de rapports sociaux ne pré-existaient pas à l'arrivée des Asiatiques. Ils ont plutôt suivi, que précédé leur implantation, et, même s'ils constituent des modèles connus, ils n'ont pu s'y reproduire, du fait de la situation particulière des Asiatiques par rapport aux autres immigrations. Ce n'est pas leur rôle subordonné de «travailleurs» ou d'«usagers» qui a présidé à leur implantation, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ils ont pu la développer sous la forme de réseaux sociaux, économiques, culturels, associatifs ... parallèlement à la vie sociale des autochtones, et presque sans rapport avec elle.

Cette différence d'implication objective dans les relations sociales directes entre autochtones et immigrés modifie, pour chacun des quartiers, les conditions du conflit entre domination et appropriation de l'espace (12), au point, que, Porte de Choisy, la population dominante s'avère pratiquement dans l'incapacité de marquer sa domination dans l'usage d'un espace pourtant explicitement constitué comme espace dominant «français» (typique de la conjonction du grand capital foncier et immobilier privé avec l'investissement public). Il n'est donc pas étonnant qu'elle n'ait pu, symboliquement, imprimer elle-même une identité à ce quartier.

II. Visibilité sociale, qualification ethnique de l'espace et structurations communautaires

Dans le secteur du 13ème que nous avons étudié, la visibilité sociale des Asiatiques débouche sur l'image d'un quartier Chinois de Paris. Elle rejette dans le silence du non-dit la présence d'autres

immigrations et celle des populations autochtones. Cette image s'appuie à l'évidence sur l'appropriation dont la Porte de Choisy est l'objet de la part des Asiatiques : boutiques, restaurants, passants dans les rues (visages, costumes, coiffures ...).

A Aligre, ce type d'appropriation existe aussi. Comme le montre ci-dessus M. Guillon, les commerces ethniques sont nombreux, en particulier dans le secteur alimentaire auxquels il faut ajouter les commerces qui, tenus par des immigrés, n'ont pas une clientèle spécifique, plus nombreux encore. On y entend parler diverses langues, certains immigrés y arborent leur costume traditionnel ... A l'inverse de la Porte de Choisy, ce «marquage ethnique» n'est pas, à Aligre, le fait d'une seule communauté, ou d'un groupe de même origine géographique. Au contraire, il se présente comme le fruit d'une mosaïque ethnique. Parmi les étrangers, les Maghrébins dominent, particulièrement dans le commerce alimentaire et les «petits cafés». Cela tient à leur sur-représentation dans le quartier (ils forment 6 % de la population totale et 37 % de l'ensemble de la population étrangère, chiffres qui excluent ceux, nombreux, qui sont de nationalité française) (13).

Cela provient aussi du rôle particulier que joue le marché d'Aligre pour des populations originaires du Maghreb et résidant dans l'est parisien, y compris la banlieue. Une partie de ce marché est, pour ces populations, identifiable à un marché spécifique. Elles y trouvent tous les produits alimentaires qui leur sont traditionnels (viande, épicerie, charcuterie, primeurs etc ...) à côté des denrées plus caractéristiquement européennes ou françaises, à des prix relativement peu élevés. Les samedis et dimanches, le marché draine donc une clientèle débordant largement son aire «naturelle».

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

Pourtant, quelle que soit cette réalité et son importance pour les personnes concernées, ni le quartier, ni le marché ne sont identifiés comme «maghrébins». Aligre, de ce point de vue, n'est pas la Goutte d'Or (18ème). La présence étrangère, et notamment nord-africaine, est reconnue par tous les habitants et commerçants, mais elle ne fonctionne pas comme critère de définition. A l'inverse, c'est le marché lui-même qui impose sa propre identité aux commerçants et à la clientèle qu'il accueille, quelles que soient leurs origines et leurs spécificités, et il en va de même pour l'influence du quartier sur les habitants. Ces deux identités sont d'ailleurs tout-à-fait liées : la définition du «quartier d'Aligre», fortement constitué chez ses résidents français comme étrangers, passe nécessairement par la référence au marché.

A côté de l'implantation commerciale étrangère, la «visibilité» sociale des immigrés passe, à la Porte de Choisy comme à Aligre, par des expressions diverses d'appartenances nationales ou culturelles : vente de journaux et apposition d'affiches en langues d'origine, distribution de tracts, manifestations revendicatives ou ludiques ... toutes formes d'appropriation plus ou moins transitoires de l'espace collectif du quartier, y compris les plus informelles : regroupements ponctuels, déambulations, port du vêtement traditionnel ... Beaucoup d'entre elles expriment une structuration communautaire sous-jacente. Elle existe dans ces deux quartiers, mais les réseaux sont multipliés, et surtout complexifiés, à Aligre, par la pluralité des nationalités présentes et la vie associative assez intense. Il existe une vie associative immigrée (cf. ci-dessus) qui s'imbrique dans l'ensemble de la vie associative du quartier où se mêlent Français et immigrés. Ces activités sont à la fois parallèles

(certains immigrés ne participent qu'à une activité liée à leur origine nationale ou culturelle) et entrecroisées (d'autres font partie de plusieurs associations, l'une orientée vers la communauté d'origine, l'autre vers l'entraide, la promotion de la solidarité, ou la participation à la vie culturelle du quartier et mêlant diverses nationalités). Les réseaux sont ainsi multipliés et diversifiés. Comme à la Porte de Choisy, le rôle des «élites» immigrés (14) est important. Celles-ci assurent en effet, soit séparément, soit conjointement, deux fonctions : la structuration des milieux dont elles sont issues, d'une part, la «jonction» avec les populations françaises, en particulier celles qui partagent les mêmes activités, d'autre part. Le rôle des animateurs français est lui-même structurant : ils participent à l'imposition de la reconnaissance pratique et symbolique de la présence immigrée ; ils exercent une influence sur les milieux immigrés eux-mêmes et sur leurs rapports avec les populations avoisinantes, et, au-delà, avec la société française ; ils affirment, non sans un certain succès, une identité «conviviale» et pluri-culturelle du quartier, liée à son caractère «populaire» (15), contre les tendances discriminatoires qu'ils combattent, tout en les considérant comme limitées.

A Aligre, comme Porte de Choisy, les immigrés marquent nettement et concrètement l'espace du quartier, et leurs structurations intra-communautaires s'affirment dans les pratiques de l'espace, et sont reconnues localement. Quel que soit par ailleurs ce qui les différencie, ces deux secteurs s'opposent, ensemble, à ce qu'on observe dans le quartier de la rue de la Pompe.

L'évocation d'une présence étrangère dans le 16ème arrondissement est le plus souvent associée spontanément, par les Parisiens, à la résidence de cadres supé-

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

rieurs et de diplomates, ou de hauts fonctionnaires internationaux. Elle s'inscrit dans l'identification du quartier à sa population dominante, et ces étrangers eux-mêmes, ne sont bien souvent pas considérés vraiment comme tels. Les habitants font d'ailleurs parfois explicitement la distinction entre les «étrangers» et les «immigrés», les uns et les autres n'appartenant pas aux mêmes classes sociales, ne partageant aucun destin social commun, et n'ayant les mêmes relations sociales avec les Français ni dans la vie de travail, ni dans la vie hors-travail.

Malgré l'ancienneté de leur implantation, il existe peu de commerce appartenant à des Espagnols ou s'adressant prioritairement à eux. Les commerces existants appartiennent en outre rarement à des immigrés ou fils d'immigrés. Il s'agit souvent de succursales d'entreprises espagnoles d'Espagne (Banco de Bilbao, voyages Méliá ...). Il n'y a pratiquement aucun commerce alimentaire, à l'inverse de la sur-représentation de ce type de boutiques et de restaurants Porte de Choisy et à Aligre. Les coûts fonciers, dans cette zone du 16ème freinent évidemment l'installation de telles entreprises. Mais les Espagnols installés et regroupés dans d'autres quartiers moins chers (18/20èmes) n'ont pas plus tendance à y ouvrir boutique (cf. Aligre).

Cela tient sans doute en partie à l'importance de l'Espagne dans la structuration de la communauté immigrée.

Elle est manifeste dans nombre d'activités associatives, éducatives ou d'entraide d'origine religieuse (église espagnole dont le clergé relève de l'Église d'Espagne : messes en espagnol, catéchisme, service d'emploi, association ...) ou gouvernementale (Antenne du Ministère du Travail espagnol : *Agregaduria laboral*, école espagnole). Cette structuration n'apparaît donc pas comme essentiellement endo-

gène à l'immigration, mais au moins partiellement comme le fruit d'un encadrement national, par les institutions du pays de départ des émigrants. On ne trouve guère d'élites issues de l'immigration jouant un rôle équivalent à celui qu'elles assurent à Aligre et Porte de Choisy. Et celui des militants ou animateurs associatifs français n'y est pas non plus analogue.

Il suffit pourtant de se promener avec une oreille et un regard quelque peu attentifs pour percevoir l'existence d'une communauté Ibérique : les conversations en espagnol et portugais sont fréquentes et — en certains lieux et à certaines heures — plus nombreuses que les échanges en français. On remarque l'apposition d'affiches et affichettes rédigées en langue d'origine (demandes d'emploi, fêtes, conférences, bals ...) et la vente de journaux espagnols et portugais dans certains kiosques.

Ce quartier constitue pour les Espagnols de Paris un pôle d'attraction. Son influence déborde donc largement ses limites. Il est d'autant plus remarquable que l'appropriation de l'espace par les Ibériques reste peu perçue. Elle est d'ailleurs discrète : les attroupements à la sortie des classes, à la fin des cérémonies religieuses de l'église espagnole ou des réunions d'élèves de l'école espagnole ... se dispersent rapidement, et la colonie espagnole, elle-même semble chercher à passer relativement inaperçue en surveillant ses modes d'expression.

Les Espagnols, rue de la Pompe, comme les Asiatiques, Porte de Choisy, forment des «minorités majoritaires» qui apparaissent comme fortement structurées. Cette structuration n'a pourtant pas la même incidence dans les deux quartiers, et paraît même avoir ici et là, des conséquences contradictoires : à la quasi-invisibilité des Ibériques, d'un côté, s'oppose la sur-visibilité des Asiatiques, de l'autre.

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

On est évidemment tenté d'y voir l'effet d'une «visibilité ethnique», pour ne pas dire «raciale» différente. Et il est vrai qu'un visage ou un corps «chinois» semble plus exotique aux Français qu'un physique «latin». Cela n'a pas toujours été le cas comme en témoignent les discriminations, à proprement parler «racistes» qui ont frappé les italiens puis les réfugiés espagnols pendant la première moitié de ce siècle, sans même parler de l'absence de réalité phénotypique sur laquelle «s'appuie» l'antisémitisme. La distance sociale et raciale a déplacé quelque peu ses frontières de l'intérieur vers l'extérieur de l'Europe au fil des ans. Cette explication est toutefois insuffisante. Elle ne tient en particulier aucun compte de l'«invisibilité» relative des Asiatiques dans d'autres quartiers, à Aligre en particulier où leur présence n'est pas négligeable, ni, à contrario, de la «visibilité» des Portugais à Champigny, Meudon ou même Toulouse ...

Le marquage et l'implantation de commerces ethniques, Porte de Choisy, leur quasi-inexistence rue de la Pompe renvoient surtout à une différence entre les orientations internes des structurations de chacune des deux communautés considérées, qui fondent aussi leur plus ou moins grande «visibilité».

Les Asiatiques s'affirment, Porte de Choisy, à la fois comme asiatiques et comme immigrés définitifs. Leur installation, compte tenu des conditions historiques de leur arrivée en France, est sans espoir de retour. Même si elle est parfois vécue ou espérée comme transitoire (dans l'espoir d'une ré-émigration vers d'autres pays, les États-Unis, notamment) elle reste, collectivement, conçue pour durer. La préservation de l'identité culturelle, l'établissement d'une circulation intense de biens, personnes, argent, informations ... entre

le(s) pays d'origine et le pays d'immigration, l'entraide etc ... sont globalement tournés vers l'affirmation nationale et culturelle, la promotion individuelle et collective d'une minorité qui se situe clairement à l'intérieur de la société globale d'immigration.

Les Espagnols, au contraire, ne fondent pas leur vie collective, nationale, religieuse et culturelle dans ce même rapport à l'organisation sociale française.

Les échanges multiples et non moins intenses que ceux des Asiatiques avec le pays d'origine n'ont pas le même sens. Ils participent, avec l'encadrement institutionnel de cette communauté par des Espagnols non immigrés, à une ré-activation permanente des liens d'appartenance au pays d'immigration. Ils enracinent la colonie espagnole dans son passé (et son avenir hypothétique, puisque l'espoir du retour au pays perdure). Ils fondent et pérennisent l'extériorité des Hispaniques par rapport à la société française et freinent, chez eux, la formation d'une minorité interne à la nation d'accueil (16).

Le quartier d'Aligre combine ces différences de structurations internes des communautés sur un même espace social, géographique, ce qui donne à la présence immigrée une réalité sociale différente. La vie sociale des Ibériques (17) n'y transparait qu'à travers des affichettes apposées en devanture de locaux organisant des activités à leur usage (messes, cours de langue, ou activités associatives), ou à travers des regroupements ponctuels à la sortie des écoles dans les squares ...

A l'inverse de ce qui se passe pour les trois nationalités sur-représentées dans le quartier (18), la vie sociale des Ibériques est peu perceptible dans le marquage de l'espace : il n'y a que très peu de magasins tenus par eux et aucun n'a une clientèle spécifique. Malgré les diffé-

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

rences entre la rue de la Pompe et Aligre, ce sont les mêmes modalités de l'appropriation de l'espace qui prévalent dans ces deux secteurs : regroupements transitoires (sortie des écoles, des messes ou des activités associatives), certains jours et/ou à certaines heures.

Les Italiens, implantés dans le quartier depuis l'entre-deux-guerres présentent une structuration intermédiaire. Les restaurants, surtout, mais aussi les épicerie assurent un brassage d'anciens et de nouveaux immigrés et font perdurer des réseaux d'entraide, d'échange et d'emploi internes à la communauté, mais aussi externes. Leur marquage de l'espace est inversé par rapport à celui des Ibériques. Ils ont « pignon sur rue », mais ne s'approprient que très faiblement les espaces collectifs (pas de regroupements ...). Ils sont devenus « invisibles ».

Les Yougoslaves sont arrivés plus récemment dans le quartier, et leur implantation est surtout perceptible dans certaines rues, à la fois parce qu'ils y ont ouvert des boutiques (agences de voyage, épicerie, librairie, cafés), dont la clientèle est le plus souvent d'origine yougoslave, ce qui suscite parfois des regroupements, mais aussi parce que certaines de ces rues, ou portions de rues, sont des zones d'habitat où ils sont relativement concentrés. Leur association culturelle assure des cours de serbo-croate, des réunions, et structure un réseau à usages multiples (emploi ...). Ils cumulent le type d'appropriation spatiale transitoire des Ibériques et le marquage ethnique commercial des Italiens.

Les Maghrébins, et les Algériens en particulier sont les plus nombreux et les plus visibles, du fait, notamment, de leur implantation commerciale. Leur structuration communautaire est diversifiée. Aux associations à base nationale ou maghrébine qu'ils ont constituées, s'ajoute une participation à des asso-

ciations d'immigrés (en général : Maison des Travailleurs immigrés à proximité d'Aligre, rue de Montreuil) et des activités dans des associations « françaises » à vocation diverses, dont les membres ou le public sont d'origines variées : solidarité Français-immigrés anti-impérialisme, activités féminines et féministes, formation, alphabétisation, soutien scolaire, groupes culturels ...

Les Maghrébins combinent un marquage commercial permanent, des appropriations transitoires (squares, sorties des écoles, marché, distribution de tracts et vente de journaux ...) et une structuration originale et complexe qui assure tout à la fois l'existence communautaire — elle-même plurielle —, l'affirmation identitaire et des relations permanentes avec d'autres habitants du quartier, Français ou immigrés.

III. Relations inter-ethniques.

L'analyse des relations inter-ethniques implique qu'on appose un « point de vue » particulier à un ensemble de relations sociales qui ne se vivent pas toujours sur le mode de l'« inter-ethnique » : relations entre employeurs et employés, commerçants et clients, propriétaires et locataires, enseignants et parents d'élèves, entre voisins, passants, clients etc ... Comme l'écrit P. J. Simon :

« la sociologie des relations inter-ethniques et des problèmes de minorités (peut être désignée) comme une sociologie transversale (...) Sa spécificité (...) n'est pas de l'ordre de l'empirie des objets qui s'offrent à l'observation des sociologues ou des « problèmes » qui leur sont posés, mais de l'ordre d'une perspective théorique sur le social » (19).

Ce que nous avons déjà décrit de la vie sociale des trois quartiers étudiés

véronique de rudder

cohabitation pluri-ethnique

relève donc entièrement de cette sociologie transversale des relations inter-ethniques et des problèmes de minorité, et nous n'y reviendrons pas ici, malgré le titre de cette troisième partie. Nous cherchons plutôt ici à explorer ce qui s'énonce explicitement (dans le discours) et ce qui se vit spontanément (dans les pratiques) comme «inter-ethnique» (ou immigrés-Français) (20) dans chaque quartier.

A la différence d'Aligre et de la Porte de Choisy, le quartier de la rue de la Pompe, comme on l'a vu, semble ignorer qu'il est pluri-ethnique. A l'image du quartier, tout entière cristallisée autour de sa population hégémonique, à l'invisibilité sociale des Espagnols, correspond l'occultation symbolique des relations inter-ethniques. L'interaction Français/immigrés n'existe pas dans l'imaginaire social. Elle disparaît derrière les rapports de classes et la hiérarchie des statuts sociaux, qui la contiennent et la masquent entièrement. Les rapports économiques d'emploi évacuent toute perception des rapports de domination ethnique.

Cela vaut pour les pratiques de l'espace : une fréquentation commune n'induit pas des pratiques communes, et mêmes les relations employeurs/employés n'empêchent pas les vies sociales des Français et des Espagnols d'être étanches l'une à l'autre. Il n'y a pas d'entrecroisement : au déni de la présence étrangère, par les uns, correspond et s'ajoute l'orientation interne de la communauté vers elle-même d'une part et vers son pays d'origine d'autre part. Le conflit inter-ethnique est ainsi rendu impossible, comme si les pratiques spatiales se situaient sur des plans géométriques différents, ou comme si les pratiques sociales suivaient des cours absolument parallèles.

Les seuls discours portant explicitement sur les relations Français/immigrés

proviennent de ceux qui, dans le voisinage français, partagent avec les immigrés un même statut social : concierges, personnel de service ... La position sociale semblable dicte alors parfois un discours de type concurrentiel, protectionniste à fondement nationaliste («ils nous prennent nos emplois ...») ; mais plus souvent, il induit un sentiment conjoint d'envahissement et d'impuissance : impuissance à empêcher cet envahissement (ou à l'avoir empêché dans le passé), impuissance à modifier l'état de fait, impuissance à maintenir les immigrés dans une position inférieure à soi-même.

Ce sentiment d'impuissance s'appuie aussi sur un nationalisme à orientation plus ou moins racisante : les étrangers, parce qu'étrangers, devraient «naturellement» rester inférieurs aux Français, même — et peut-être surtout — au sein d'un statut professionnel identique. Un raccourci éclairant de ce type de position nous fut donné en une phrase par une concierge française de la Muette : «On n'est plus les maîtres» !

Sur le plan des relations inter-ethniques, on peut schématiser la situation de la rue de la Pompe par l'absence simultanée de conflit et de discours sur le conflit (21), ce qui ne s'explique, en l'occurrence, que par l'intermédiaire de la négation symbolique de ce que les relations inter-ethniques ont d'inter-ethniques ...

A Aligre, comme Porte de Choisy, la situation est différente puisque, dans les deux cas, par ailleurs dissemblables, l'idée du conflit (possible ou réel) accompagne la reconnaissance de la présence immigrée.

Les Asiatiques, identifiés aux *boat-people* ont été plutôt bien accueillis, Porte de Choisy. Les conflits et, en tous cas, les discours conflictuels portaient, à la fin des années 70, surtout sur les autres immigrés du quartier : Maghrébins, Antillais ...

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

Le conflit est apparu plus tard, au début des années 80-81 lorsque les Asiatiques se sont regroupés sur le plan résidentiel et, surtout, lorsque leur implantation commerciale est devenue progressivement importante. Au sentiment d'«envahissement» s'est superposé celui de l'étouffement d'une vie sociale locale qui était en train de se mettre en place sous l'impulsion de la nouvelle population du quartier.

Ce qui a été brisé dans son élan n'est pas tant lié à ces pratiques socio-culturelles naissantes, puisque celles-ci se sont maintenues et développées, qu'à la constitution de l'image du quartier sous l'influence de sa population majoritaire.

L'existence du sentiment d'envahissement ne repose guère, comme dans les vieux quartiers, sur la nostalgie de ce que fut, dans le passé, la vie sociale locale. Les habitants français n'ont, pour la plupart, ni histoire personnelle, ni racine dans ce secteur. La rénovation ne les a pas dépossédés, non plus que l'arrivée des Asiatiques. Le sentiment de dépossession qui s'exprime parfois sous la forme stéréotypée («on n'est *plus* chez nous») ne correspond pas à une évolution négative du «vécu» local, mais ici aussi à un sentiment d'impuissance à maîtriser quelque peu le devenir du quartier, et à dominer les rapports sociaux qui s'y développent. Le fait que les asiatiques forment là une minorité fortement structurée est moins perçu comme une menace que comme une exclusion sociale. Les stéréotypes sur le «secret», le «silence» voire le «mystère» par lesquels les Asiatiques masqueraient leur propre vie sociale renforcent, dans l'imaginaire, ces sentiments d'impuissance et d'exclusion. Ces sentiments se disent mieux dans la phrase «on ne se sent pas vraiment chez soi» que nous avons également entendue.

Comme le montre I. Taboada-Leonetti, il existe, Porte de Choisy, plusieurs populations qui jouent des rôles d'intermédiaires entre les communautés asiatiques et la population française : Vietnamiens «francisés», «anciens» et rapatriés d'Indochine etc ... En deçà des fonctions qu'elles assument, à travers des individus, dans la vie associative, ces populations «amortissent» le sentiment d'exclusion, le limitent et en limitent les effets conflictuels. Par le fait même qu'elles entretiennent des relations avec des Asiatiques, elles assurent une certaine inclusion sociale.

Les discours à propos de la présence asiatique sont toutefois assez généralement ambivalents. Ils portent souvent sur les «problèmes sociaux» que pose ou connaît cette population (surpeuplement des logements, travail clandestin, surexploitation ...) auxquels sont associés des inquiétudes et fantasmes concernant la vie intra-communautaire (vie sociale fermée sur elle-même, groupes de pression internes, rôle des sociétés secrètes) et même des rumeurs (disparition des morts ...).

Mais ce même discours relève l'«adaptation rapide» des Asiatiques, et le fait que les enfants n'ont et ne posent guère de problèmes scolaires ... Le mécontentement dû à la raréfaction des petits commerces alimentaires de proximité «français» est contrebalancé par la satisfaction à l'égard de «l'animation» du quartier, elle-même source de sécurité, notamment le soir.

Un bon exemple d'ambivalence concerne l'hygiène : les Asiatiques apparaissent à la fois comme «trop propres» (soins corporels et lavage de linge, conduisant à une sur-consommation d'eau) (22) et «trop sales» (cuisines des restaurants, boucheries, crachats dans les lieux publics ...).

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

Le conflit n'apparaît dans les discours que comme éventualité. Tout se passe comme si les «raisons» qui limitent ou empêchent son éclatement étaient toujours un peu plus fortes que celles qui pourraient le provoquer.

Comme le quartier de la rue de la Pompe, le quartier d'Aligre est un vieux quartier d'immigration. A sa différence, toutefois, la succession des vagues migratoires (provinciaux puis rapatriés, puis étrangers) n'est pas tout entière liée à l'emploi des immigrés par les Français. Les rapports de classes sont, comme les autres, entrecroisés et multiples. Les immigrés ne sont pas seulement les employés des Français, ils en sont souvent les «confrères» et, parfois, les employeurs.

L'extrême importance de l'artisanat et, plus encore, du commerce, dans ce secteur, donne aux rapports d'échange (achat/vente) un rôle structurant pour l'ensemble des rapports sociaux, et favorise l'interpénétration des réseaux. La pratique même de l'achalandise, au marché, par la clientèle, française comme étrangère, est révélatrice de l'intégration locale des immigrés. Les commerçants français offrent une marchandise à la fois plus chère et de meilleure qualité, dans l'ensemble, que les commerçants Maghrébins. Selon les ressources, mais aussi selon les circonstances, le même acheteur s'adressera aux uns ou aux autres : les tomates très mûres seront, par exemple, achetées en grande quantité à faible prix pour préparer des conserves, tandis que des fruits destinés à la consommation d'une semaine entière, ou à un repas de fête seront plus sévèrement choisis, et payés plus cher ...

Ceci n'est pas seulement anecdotique. A Aligre, le «positif» et le «négatif» ont, dans les rapports inter-ethniques, des frontières perpétuellement mouvantes

qui, parce qu'elles dépendent étroitement de micro-circonstances, assurent un équilibre global. La vie sociale ne repose pas sur l'exclusion d'un groupe, mais sur l'élaboration permanente d'une vie collective quels que soient les conflits qui la traversent. On l'a vu nettement en 1980, à l'occasion d'une ré-organisation imposée au marché forain par la Mairie de Paris. Celle-ci, en effet, pour permettre la circulation automobile dans une partie de la rue d'Aligre sur laquelle débouchait le parking souterrain d'un immeuble neuf, décida alors de supprimer 24 places de commerçants, presque tous Maghrébins.

Le marché, tout entier, s'opposa à cette mesure, organisant pétition, grève et distribution gratuite de produits. L'union des commerçants de statuts très divers (commerces «nobles» de la halle couverte, fripiers et brocanteurs des «Puces», commerçants français étrangers, Juifs et Arabes ...) s'est faite sur la base du refus de toute modification autoritaire d'un marché qui se considère lui-même comme exceptionnel. La crainte de la «mort d'Aligre», par un processus qui, s'attaquant d'abord à des Maghrébins, risquait à terme de les atteindre tous, a surmonté tous les facteurs et toutes les tentatives de division, et a emporté l'adhésion massive des consommateurs (20 000 signatures à la pétition, souvent assorties de petits textes à la gloire de ce marché «vivant», «vrai», «exceptionnel» etc ...).

Ceci n'empêche pas que les conflits, à Aligre, soient omniprésents. Ils surgissent brutalement à l'occasion de divergences de plus ou moins grande importance, et prennent assez souvent un contenu xénophobe ou raciste. Ils disparaissent presque toujours aussi soudainement, soit que les protagonistes décident, comme par accord tacite, de «laisser tomber», soit que, dans les cas les

*véronique de rudder**cohabitation pluri-ethnique*

plus graves, quelqu'un s'interpose en «moralisant» les échanges et, notamment, en flétrissant tout propos suspect de racisme. Il y a une expérience collective du conflit qui semble trouver son propre mode de résolution. Sa régulation est «locale» et immédiate.

Mis à part les militants associatifs français ou immigrés dont nous avons déjà évoqué le rôle précédemment, il existe à Aligre une autre «population-relai» qui empêche que les relations français/immigrés prennent l'allure d'un face à face. Il s'agit de la population Juive originaire d'Afrique du Nord, importante dans le secteur, et fortement implantée commercialement. Ce groupe est lié à la fois aux deux sociétés française et maghrébine, et fait ainsi «le pont» de plusieurs manières. Ces commerçants emploient souvent des Arabes ou Kabyles, en même temps, parfois que des Français, ils parlent souvent les deux langues, ils acceptent les modes relationnels de l'échange commercial issus des deux cultures (marchandage, contestation ...) etc ... Arrivés avant la forte implantation maghrébine dans le quartier, ils ont en outre, et tout à la fois, favorisé celle-ci et assuré son intégration locale.

Les discours sur le conflit sont relativement peu fréquents, si l'on excepte celui, stéréotypé, de l'envahissement du quartier par les immigrés et particulièrement par les Nord-Africains. Alors que ces discours paraissent ambivalents dans le secteur de la Porte de Choisy, ils sont contrastés à Aligre. Au rejet global des immigrés, par certains, s'oppose l'intégration locale et la valorisation de la diversité, par d'autres. L'image du quartier «vivant», «populaire» et même celle du «vieux village» s'appuie dans ce cas sur la présence étrangère, sur ces origines multiples, comme autant de preuves de l'«authenticité» de la

vie sociale locale, de l'absence de «monotonie» et de «ségrégation». A la pratique quotidienne du conflit, à des pratiques inter-ethniques souvent ambivalentes s'oppose, à Aligre, la puissance d'un propos qui fait du «cosmopolitisme populaire» une ressource locale fondamentale, au point que certains habitants disent avoir choisi, pour cette caractéristique, de résider dans ce quartier.

A l'orée de cette recherche, nous avons décidé de comparer entre eux des «types» bien différenciés de cohabitation pluri-ethnique. Ceux que nous avons trouvés, après enquête, sont si différents que la démarche comparative nous est rendue difficile à mettre en œuvre. Après avoir étudié aussi précisément que possible chaque situation (tissu urbain et résidentiel, populations françaises, populations immigrées, structures internes et orientations des communautés, «marquage» et appropriation de l'espace collectif local, pratiques et discours sur l'«inter-ethnique» ...) il nous a fallu les décomposer pour tenter de dégager quelques axes de comparaison. Ceux-ci, on l'a vu, tentent d'intégrer le constat empirique à une perspective analytique et théorique. C'est cette orientation qui nous permet de dépasser quelque peu le formalisme d'une comparaison partie de l'«image» sociale de chaque quartier et de leur opposition deux à un, et d'aboutir à traiter de ce que ces images révèlent et surtout de ce qu'elles masquent des rapports sociaux, des relations sociales notamment des relations inter-ethniques et des faits minoritaires.

Nous ne sommes certes pas parvenues encore à une synthèse qui nous aurait permis de proposer une méthode d'analyse comparative des situations de cohabitation pluri-ethnique. Compte tenu des retards accumulés en France sur

véronique de rudder

cohabitation pluri-ethnique

cette question, de l'ampleur limitée de cette recherche et de ses moyens, et de la nécessité où nous nous trouvons d'élaborer nos méthodes à mesure que nous avançons (23), il était sans doute vain, quelqu'en puisse être notre désir, d'espérer arriver à «modéliser» notre propre méthodologie.

Sans (fausse) modestie, toutefois, nous pensons que ce travail apporte sa pierre à l'édification d'une sociologie des relations inter-ethniques et des problèmes minoritaires, transversale aux champs pré-découpés de la sociologie française, que P.J. Simon appelle de ses vœux.

Cette contribution est d'abord de l'ordre informatif et descriptif. La pré-construction de ce domaine dans les discours spontanés, médiatiques, politique et même savants est telle, aujourd'hui encore, qu'il ne paraît pas totalement inutile d'énoncer, simplement, ce qu'il en est dans les faits. Si nous avons seulement participé à la dénonciation du contenu idéologique (réducteur et/ou faux) de cette «sociologie spontanée», et au dévoilement de ses enjeux, nous n'aurions déjà pas perdu notre temps.

Mais nous espérons que cette contribution apporte aussi quelques repères théoriques. Elle propose un «point de vue» sur les situations de cohabitation qui se fonde moins sur la définition, par la «demande sociale», de «problèmes sociaux» entraînés par la cohabitation, que sur celle des faits sociaux produits dans et par l'interaction. Cette interaction, pratique et symbolique, est une dynamique sociale où s'articulent — selon des logiques qui ne sont pas si pré-déterminées qu'on veut souvent le croire — les relations sociales quotidiennes et les rapports sociaux dominants.

Cette articulation est complexe et difficile à saisir. Pour être englobées

dans les rapports sociaux dominants (domination/exploitation de classe, d'ethnie, de «race», nationale ...), les relations sociales n'y sont pas entièrement préfigurées. Ni leurs formes, ni leurs modalités ne peuvent en être directement déduites.

C'est l'intérêt d'avoir centré la recherche sur des situations locales, et sur des espaces collectifs urbains limités, que de nous avoir permis de chercher en leur sein même les caractéristiques singulières de leur articulation. Paradoxalement, c'est peut-être par son ancrage dans le «local» que notre démarche pourrait être généralisable, dans la mesure où elle tente de «démonter» ce qui se trame entre l'histoire urbaine et sociale du quartier, les rapports sociaux dominants localement (populations majoritaires/minoritaires, dominantes/dominées ...); les enjeux stratégiques sur l'espace (son appropriation réelle et symbolique, son «marquage», son image sociale et son avenir) ..., les orientations propres aux communautés immigrées et à leurs modes de structuration internes, les relations inter-ethniques et leurs représentations ...

NOTES

(1) L'évocation médiatique des rapports Français-immigrés n'a pratiquement lieu que dans des situations conflictuelles (travail, logement, faits divers ...) Qu'ils en soient, auteurs ou victimes, les immigrés sont ainsi toujours associés aux désordres, d'où la cristallisation d'une image des immigrés autour de l'équation «immigrés = conflit».

(2) On peut dresser le portrait-robot du «bon immigré» en réunissant les traits épars qu'il revêt ici et là : travailleur pourvu d'un emploi, en situation régulière, considéré socialement comme «assimilable» et susceptible de devenir «invisible» ... Celui du «mauvais» se dégage par contraste : clandestins chômeurs, délinquants, «inassimilable» et trop «visible» pour être un jour (con)fondus. Le racisme ne s'énonce ainsi que dans l'euphémisme.

véronique de rudder

cohabitation pluri-ethnique

(3) Cf. Chamborédon J.C., Lemaire N., «Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles» in *Revue Française de sociologie* no 1, 1970.

(4) Pour plus d'informations sur le cadre théorique, les concepts et les méthodes adoptés. Cf. De Rudder V., Taboada-Leonetti I., «La cohabitation pluri-ethnique : espace collectif, phénomènes minoritaires et relations sociales» in *Pluriel* no 31, 1982.

(5) Nous avons, notamment, étudié les articles de presse consacrés à chacun de ces quartiers et conservés à la bibliothèque historique de la Ville de Paris. Que Véronique Lainé soit ici remerciée de l'aide qu'elle nous a apportée dans ce travail.

(6) C'est à la stabilité des couches sociales, non à celle des individus que nous faisons allusion ici.

(7) Cf. dépliants publicitaires distribués aux clients éventuels par les sociétés de promotion immobilière dans les années 60 et 70.

(8) Cf. «Hong-Kong sur Seine», *Libération* du 18/6/80, par exemple.

(9) Un schéma différent, mais similaire, vaut pour les regroupements d'immigrés dans les logements sociaux. C'est dans les HLM les plus dévalorisées qu'ils sont les plus nombreux. Il n'est guère possible pour eux, cependant, d'y constituer un réseau commercial du même type que dans les quartiers urbains (secteurs périphériques, faible équipement commercial, contrôle social ...).

(10) Cf. Amersfoort (H. Van) : «Immigrant housing in a welfare state» in *Race and Ethnic Relations* vol. 3, 1982. Cet exemple est d'autant plus remarquable que la crise quantitative du logement héritée de l'après-guerre est très aiguë à Amsterdam (plus qu'en France).

(11) Le statut de «réfugié» apporte, par lui-même, certains «privilèges» qui ne sont guère accordés aux immigrés «économiques». Il apparaît toutefois que les réfugiés Asiatiques ont été «sur-privilégiés», pour ce qui concerne leur accueil, leur encadrement, leur adaptation ... par rapport aux autres réfugiés politiques.

(12) Cf. Lefebvre H., *La production de l'espace*. Paris, Anthropos, 1974.

(13) Ces chiffres datent du recensement de 1975. Ils concernent le «quartier des Quinze-vingts» : qui englobe le secteur étudié, mais le déborde quelque peu.

(14) Cf. Taboada-Leonetti I., «les élites d'origine étrangère» in *les temps modernes* No 452-453-454, Mars-Avril-Mai 1984.

(15) Sont significatives à cet égard, les multiples références nettement «intégratives», mais exemptes de propos assimilationnistes, aux «populations venues d'ailleurs», (commerçants ou habitants) dans la brochure *Aligre 1781-1981*, éditée par une association du quartier à propos du bicentenaire du marché. (Paris, éd. de l'Association «A livre ouvert», 1981.

(16) Cf. Taboada-Leonetti, «Structuration de l'espace migratoire» in *Crise et/ou mutation des valeurs*. Ouvrage collectif. Centre d'Études Sociologiques. 1982, p. 293.

(17) La proportion d'Espagnols et de Portugais dans le quartier d'Aligre (respectivement 2,5 % et 1,8 % de l'ensemble de la population) est la même que dans l'ensemble de la population parisienne. Ils forment 15 % et 8 % de la population étrangère du quartier (chiffres de 1975).

(18) Les Maghrébins représentent 8,8 % de la population totale du quartier en 1982 (Algériens : 5,3 %, Tunisiens : 2,1 %, Marocains : 1,4 %). Ils y formaient, en 1975, 37 % de l'ensemble des étrangers.

(19) Simon F. J., «L'étude des problèmes de minorités et des relations inter-ethniques dans l'anthropologie et la sociologie françaises» in *Pluriel* no 32-33, 1982-83.

(20) C'est par commodité que nous employons l'expression «Relations inter-ethniques» comme équivalent de «Relations Français-immigrés». Cette équivalence ne vaut, en effet, dans cet article, que dans la mesure où ces relations entre Français et immigrés sont les plus importantes dans la structuration des rapports inter-ethniques de chaque quartier. Nous n'avons pas pu, faute de temps et de moyens, étudier les autres rapports inter-ethniques, et notamment, ceux qui lient entre elles différentes immigrations.

(21) Il n'y a pas de congruence nécessaire entre pratiques et discours à propos du conflit. Le conflit existant peut être tu, en particulier lorsque sa reconnaissance risquerait d'induire dans le même mouvement la reconnaissance sociale et symbolique d'un adversaire qu'on préfère ne pas désigner pour tenter de l'abandonner à l'inexistence sociale. Inversement, le discours sur le conflit peut n'exprimer que le désir ou la crainte d'un conflit inexistant parce qu'il est considéré comme potentiel ou imminent. Enfin, même lorsque le conflit et le discours sur le conflit coexistent, chacun sait quelle distance et quelle distorsion peuvent s'introduire entre les faits et les pratiques, d'une part, et les représentations, de l'autre.

véronique de rudder

cohabitation pluri-ethnique

(22) La consommation d'eau, dans les tours, était d'abord relevée collectivement, son coût étant divisé selon le nombre d'appartements. Il est maintenant individualisé.

(23) Un chapitre de notre problématique initiale s'intitulait «pour une méthode à la recherche d'elle-même». Cf. article dans la revue *Pluriel*, déjà cité.